APRÈS ART. 34 N° 1065

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2020

### D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

# **AMENDEMENT**

N º 1065

présenté par Mme Le Meur, Mme Melchior et Mme Tanguy

#### ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 34, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.